# Conseil de quartier Centre-Village

## Compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2019

**Lieu :** Maison du Mérantais, Voisins le Bretonneux, à 20 heures.

**Présents :** Loïc AUDONNET, Josette BIAZZO, Alain CAFFIN, Isabelle DE BONNAVENTURE, Valérie COTTIN, Andrée DE SOUZA, Eric FLORENTIN, Michel HENRY, Stéphane HERNU, Franck HUET, Françoise LEMOINE, Sébastien MAURICE, Patrick PERIN, André PIGUET, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO, Francine SAINT RAYMOND et

Alexandra ROSETTI (Maire, Conseillère départementale), Christophe GOUX (Maire adjoint, délégué à la Voirie, aux Infrastructures et à la propreté), Philippe MERELLI (Maire adjoint, délégué à la Jeunesse et aux Sports), Christophe TOUPIN (Chef de Cabinet), Lucie DERENNE (chef du Service Voirie, Propreté et Espaces Verts).

**Excusés :** Françoise DAVOIGNEAU, Frédérique DE DROUAS, Roland DEFAUX, Pascal LEBLOND, Claudine LEBOUCHER, Michel MABIRE.

**Absents** : Daniel BOKOBZA, Marie-Claude BROCHOT, Joël DESROCHES, Florence FAUCHEUR, Josée LECOMTE, Jean-Jacques LEGROS, Chin LIM, Nicolas MARCHAND, Céline MEISSONNIER, Michel MERIAUX, Williamson RAKOTO, Abou SALL.

*Rédaction : Eric FLORENTIN*

**Ordre du jour :**

- Introduction/Mot du Président.
- Approbation du C.R. du Conseil de Quartier du 19 juin 2019.
- Retour des commissions Animation et Circulation.
- Bilan des actions en cours avec le service 'Voirie-Espaces verts' de la mairie.
- Points particuliers :
    * Mise en veille des Conseils de quartier en période pré-électorale
    * OAP 12 du PLUi : "une entrée de ville paysagée : mise en valeur du Champ du Loup" ; échéances, etc.
    * Projet nouveau cimetière : sites alternatifs étudiés, calendrier
    * Projet de construction de terrains de padels : abandon ou suspension, calendrier...
    * Projets immobiliers Centre Ville : état d'avancement, perspectives
    * Gens du Voyage : bilan, perspectives
- Questions diverses/Tour de table

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés en séance.

**<u>Introduction</u>**

Le président de séance, M. ROMEO, a remercié les élus et les membres des services municipaux pour leur présence. Il a également annoncé que l'ordre du jour allait être légèrement modifié afin de permettre à Madame la Maire retenue à une séance du conseil de l'agglomération, d'apporter des éléments de réponse à plusieurs points particuliers

En introduction, M. ROMEO a dressé un bilan de la participation des membres du conseil de quartier aux réunions plénières.

Si l'effectif du CQCV a légèrement augmenté depuis le 30 novembre 2017 (de 34 à 37 membres), la participation aux réunions a quant à elle régulièrement chuté pour passer de 25 à 16. En moyenne chaque conseiller a assisté à 5 réunions sur un total de 8.

Il convient donc de s'interroger sur les raisons de cette désaffection : désintérêt des conseillers au regard du type des réunions, des sujets abordés, des réponses apportées par les élus et les représentants des services municipaux, etc. ?

Mme De SOUZA a demandé si ce constat était le même dans les autres conseils de quartier.
M TOUPIN a répondu que les effectifs n'étaient pas comparables et qu'il n'avait pas d'éléments de réponse sur le taux de participation aux réunions.

## 1) VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU 19 JUIN 2019

Pour mémoire, une nouvelle procédure d'approbation est en vigueur depuis le 13 mars 2019.

**RAPPEL :**

Le projet de compte-rendu sera transmis par le secrétaire du CQCV à tous les participants y compris les Elus présents, pour accord ou commentaires avec un retour sous 15 jours.
Après intégration des modifications et/ou corrections, la nouvelle version est proposée à la validation des participants sur une nouvelle période de 15 jours (majorité ou unanimité).
Enfin, la version validée est transmise au service municipal pour diffusion.
Cette procédure a été adoptée à l'unanimité des participants.

M ROMEO a constaté que ce document n'était toujours pas en ligne sur le site officiel.

## 2) RETOUR DES COMMISSIONS

### 2.1. Commission Animation

M ROMEO remercie les conseillers de quartier qui ont participé à l'animation du stand des Conseils de quartier au Forum des Associations le 7 septembre 2019.
Il remercie la Mairie pour les moyens conséquents alloués à cette occasion : un stand à l'entrée de la salle et un moniteur télé permettant de faire défiler un diaporama.
Très peu de visiteurs sont venus voir le stand et discuter avec les conseillers présents. Cependant cette journée a permis aux conseillers des trois conseils de quartier d'échanger entre eux sur différents points.
Sur les flyers à disposition du public figuraient les adresses mails des différents conseils de quartier. Il est demandé aux services de la Mairie de diffuser plus largement ces adresses à la population afin de susciter d'éventuels retours vers les conseils de quartier.

La prochaine animation devant être organisée conjointement avec le Conseil du Plan de l'Eglise et celui de La Bretonnière-La Grande Ile sera le Téléthon. La formule 'vente de livres et de CD, semble être satisfaisante. Les idées sont les bienvenues.

### 2.2. Commission Circulation

M CAFFIN a évoqué les rencontres qui se sont déroulées avant les vacances estivales.
Celle avec le Maire de Magny les Hameaux a été très constructive. Il avait été évoqué la possibilité d'ouvrir l'accès du CV7 à des navettes.

Ce point a été abordé également avec des élus de Montigny qui bien qu'opposés à l'ouverture du CV7 n'ont pas rejeté l'idée.
La réunion avec l'équipe Mobilité de SQY a été relativement décevante concernant les résultats de l'étude du cabinet de conseil, au regard des solutions apportées pour gérer les problèmes quotidiens actuels. Toutes les réponses proposées dans ce rapport renvoient à 2025 - 2030, mais rien concernant des mesures à court-terme. Les membres présents de la commission sont restés sur leur faim : il n'y a eu aucun retour sur les données transmises gracieusement à l'équipe SQY et même pire, le carrefour qui avait été identifié comme critique dans l'étude menée par la commission n'a pas été pris en compte par le bureau d'études mandaté par le Département et SQY !
Il est prévu une nouvelle rencontre avec l'équipe Mobilité de SQY, mais la date n'a pas été encore fixée.
M HENRY regrette que les questions posées au bureau d'études n'aient pas été communiquées à la commission alors que cela avait été demandé plusieurs fois.

M PIGUET s'interroge sur le poids ou la crédibilité de notre commission vis-à-vis de l'équipe Mobilité de SQY et plus généralement sur les relations entre la Mairie et SQY. Il semblerait que les services de la Mairie n'aient pas été consultés pour l'élaboration du cahier des charges de l'étude car la circulation serait dans les prérogatives de SQY.

M HUET annonce que la circulation est bien une prérogative de SQY et que les ressources de l'agglomération (effectifs contraints), ont été absorbées par la prise en compte de cinq communes supplémentaires.

### 2.3. Autres commissions

M ROMEO dresse un constat sans appel sur la participation de membres du CQCV à des commissions municipales (famille, finances, La Manivelle, La Remise, etc.) : aucun conseiller de quartier n'a été sollicité pour participer à une réunion pilotée par la Mairie à l'exception de M. ROMEO pour une réunion de la CLSPD sur la sécurité et aux réunions annuelles de la commission Communales des Impôts Directs.
Ce dernier s'étonne de l'absence de réunions et a interrogé les représentants de la Mairie qui n'ont pas répondu.

## 3) BILAN DES ACTIONS VOIRIE –ESPACES VERTS

M. CAFFIN a regretté qu'il n'y ait pas eu une réunion préalable avec les services techniques comme convenu d'un commun accord. Cette réunion aurait permis de balayer tous les points en suspens et de déterminer les sujets qui resteraient à aborder en réunion.

Mme DERENNE a retransmis le tableau de suivi des actions avec des annotations la veille de la réunion du CQCV.

Le bilan dressé par M CAFFIN est le suivant :
- quelques points avancent, avec une finalisation prévue cet automne (3 points), d'autres sont en cours de réalisation avec le réaménagement de carrefour (rue Serpentine et Ledoux, 2 points), ou restent en attente de la fin du projet de la Poste.
- le niveau de certaines autres réponses est en revanche insuffisant :
    - depuis la dernière réunion fin mai, répondre sur 4 points que la Mairie a écrit aux services de l'agglomération et qu'à fin septembre il n'y a toujours pas de réponses de leur part n'est clairement pas satisfaisant.

- idem pour certains sujets "*que les services de la Mairie étudient*", c'est un peu court. Exemple du nettoyage des pistes cyclables: en comparant Montigny et Voisins, des enseignements auraient pu être tirés.

Mme DERENNE a rappelé que les échanges avec la SQY font désormais l'objet d'un courrier officiel afin d'obliger les services de l'agglomération à répondre.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la procédure accélérée concernant l'élagage des haies en bordure des trottoirs et pistes cyclables (intervention de la Mairie après injonction puis facturation au résident récalcitrant), Mme DERENNE a mentionné que les démarches administratives sont plus longues que prévues initialement.

La propreté des trottoirs aux alentours du groupe scolaire des Pépinières n'est pas satisfaisante car il y a de nombreuses déjections canines.
M GOUX répond que la Mairie a mis en place des dévidoirs de sacs canins et qu'on faisait face à de nombreuses incivilités difficiles à réprimer car il faut surprendre les exactions sur le fait.

M. RICHARD s'étonne du manque de publicité autour de la 'journée mondiale de la propreté' alors que plusieurs Vicinois se sont rendus avec des sacs poubelle notamment sur le parking de Carrefour Market pour ramasser les déchets. Il regrette l'absence d'élus à cette journée et l'absence de publicité faite par la Mairie.

Mme ROSETTI, qui venait juste de rejoindre la réunion, a rappelé que les parkings des différents centres commerciaux relèvent du domaine privé et qu'on ne peut que demander aux différents propriétaires de faire le nécessaire.
A ce sujet, la Maire a annoncé qu'elle allait rencontrer prochainement le nouveau propriétaire du centre commercial du Mérantais afin de le sensibiliser sur la propreté du parking (ramassage des papiers, taille des arbustes le long de la route, etc.)

Plus généralement, le nombre et le type d'incivilités est en forte croissance et les services de la Mairie ne peuvent pas tout juguler.
Mme LEMOINE s'étonne qu'il n'y ait pas eu plus d'accidents sur la RD36 car de nombreux conducteurs vont trop vite voire même grillent les feux rouges et ce en toute impunité.

Enfin, il a été convenu de faire un point des sujets 'Voirie-Espaces Verts' en cours avec les services techniques municipaux courant semaine 40.

## 4) POINTS PARTICULIERS

### 4.1. Mise en sommeil des Conseils de quartier

Mme ROSETTI a expliqué sa décision : il s'agit pour elle de ne pas exposer les représentants de la Mairie (agents municipaux et élus) pendant la période électorale.

Mme la Maire a ajouté qu'elle ne voyait aucune inconvénient à ce que les membres des conseils de quartier se réunissent mais sans présence de représentants de la Mairie.

Les commissions particulières peuvent également continuer leurs travaux.

### 4.2. L'OAP 12 « Une entrée de ville paysagée : mise en valeur du Champ du Loup »

M RICHARD s'étonne d'avoir découvert cette orientation dans le PLUI sans qu'il y ait eu une concertation sur ce sujet.
Mme ROSETTI lui a rappelé que de mémoire, il y avait eu plusieurs groupes de travail en 2013 et 2014 impliquant les membres des conseils de quartier et des Vicinois pour réfléchir sur les modifications à apporter à l'ancien PLU.
Il y a eu également un atelier « Cœur de ville » et des ateliers pour les différents quartiers.

Le PLUI a fait l'objet d'une large concertation avant son adoption. Il y a eu des réunions publiques sur le PLUI et sur l'aménagement de plusieurs rues.
Les opérations d'aménagement programmé (OAP) sont de 'l'urbanisme négocié'. Il s'agit pour la Mairie de fixer des orientations et d'obliger les promoteurs immobiliers à négocier avec les services municipaux avant toute construction.
M RICHARD regrette que les résultats des ateliers n'aient pas fait l'objet d'une restitution particulière avant prise en compte dans le PLUI.

M ROMEO ajoute que les OAP concernant le centre Village n'ont pas été abordées dans les réunions du CQCV depuis fin 2017.

### 4.3. Projet de nouveau cimetière

Mme la Maire rappelle qu'elle est dans l'obligation de construire un nouveau cimetière.
Des études de sol ont été diligentées sur plusieurs sites qui n'ont pas été divulgués pour l'instant.
Mme la Maire attend les résultats pour consulter les instances ad hoc, la DRIR pour la loi sur l'eau, etc. Elle informera les riverains en temps utile lorsque le processus complet d'analyse aura abouti.
En réponse à M RICHARD, Mme ROSETTI a annoncé qu'à sa connaissance, il n'était pas nécessaire d'avoir un permis de construire pour édifier un columbarium dans ce nouveau cimetière d'une surface de 5000 m2 environ. La réalisation d'une enquête publique n'est également pas requise dès lors que la règle des 35 m de distance par rapport aux habitations les plus proches est respectée.

### 4.4. Projet de terrains de padel

Le club de tennis souhaitait avoir deux terrains couverts supplémentaires.
Par ailleurs les deux courts de tennis du stade du Grand Pré ne sont pas très utilisés compte-tenu des conditions météorologiques et de l'éloignement par rapport au club house.
En raison du coût élevé des travaux à réaliser (800 000 €) pour couvrir les 2 courts de tennis du Grand Pré, une option moins coûteuse a été choisie afin de permettre aux Vicinois de tester un nouveau sport. Elle consiste à construire 2 courts couverts dans le parc Maurice Laure et à en confier la gestion au club de tennis dans le cadre d'un partenariat avec la Mairie.
Pour mémoire, le club de tennis reverse à la Mairie une redevance de 23 000 € par an.
Devant les protestations des riverains du parc, le projet a été retiré et sera réétudié dans un autre lieu.

### 4.5. Les Gens du Voyage

En réponse à la question de Mme BIAZZO, Mme ROSETTI a rappelé les faits.
Il manque une quarantaine de places d'accueil dans l'agglomération de SQY.
M. RICHARD suggère de demander au Préfet des Yvelines d'intervenir pour faire augmenter la capacité d'accueil des Gens du voyage sur le territoire.
Montigny devait aménager une aire d'accueil pour un montant d'un million d'euros, mais la commune ne veut pas la réaliser.
Cet été, le Préfet des Yvelines a ordonné la réquisition du terrain situé le long de la RD 36 le long du Golf national de Guyancourt afin de permette à une communauté de s'installer temporairement.
La communauté du Champ du Loup n'a pas pu s'y installer suite à un différend avec une autre communauté déjà installée provisoirement sur ce terrain réquisitionné. Les membres de cette communauté sont très irrespectueux voire même menaçants contrairement à la communauté installée sur le terrain de la Remise qui a un comportement exemplaire et qui veille chaque fois à rendre le terrain propre et à s'acquitter de ses dettes.
Une action en référé a été immédiatement lancée par la Mairie, la procédure a été très rapide car l'expulsion a eu lieu en moins de trois semaines.
Comme mentionné dans le Vicinois, le passage des Gens du Voyage au Champ du Loup a généré des coûts non prévus pour le budget de la commune.

De nouveaux obstacles plus conséquents seront déposés sur le parking du Saut du Loup afin d'interdire ou du moins ralentir l'installation sauvage des caravanes.

4.6. Projets immobiliers au Centre Ville

La ferme Royer : la démolition des anciens bâtiments a été réalisée. La vente d'une des deux maisons de l'autre côté de la rue de la ferme n'est pas encore bouclée.

La Poste : lancement du projet prévu le 10 octobre 2019

Parcelle rue Hélène Boucher : les anciennes constructions ont été démolies, le projet suit son cours

Ensuite, Mme la Maire a mentionné qu'elle devait faire face à la volonté des promoteurs immobiliers d'exploiter toutes les parcelles constructibles.
Ainsi, elle a fait acter par la SQY la création d'une 'zone de périmètre d'études ' pour la parcelle située entre l'hôtel Campanile et les entrepôts le long de la rue des Tilleuls. Cette parcelle est classée 'mixte' (mixte = activités + logements) dans le PLUI et contient un emplacement réservé permettant de relier la RD36 à la rue des Tilleuls.

De ce fait, le dépôt de permis de construire sur cette parcelle est gelé pendant 2 ans, laissant ainsi le temps de décider l'affectation future des lieux.

Mme ROSETTI a précisé que le plan local d'habitat (PLH) vient d'être voté par la SQY :
- 1700 logements par an devront être construits sur l'ensemble de l'agglomération.
- pour la commune de Voisins, 980 logements devront être construits en 6 ans.

Elle a également précisé que le PLH est un document global qui couvre plusieurs thématiques relatives au logement, à la qualité du bâtit et à la rénovation énergétique.
Pour mémoire, le taux de logements sociaux est de 18.5% à Voisins.

Par ailleurs, suite à la remarque de M. RICHARD qui constate une diminution de la surface des espaces verts publics et privés dans la commune, Mme la Maire a rappelé que les programmes actuels privés comme publics contiennent des espaces verts, que les espaces verts répertoriés sont protégés dans le PLUI et que nous n'avons déclassé que le site du Square des 40 Arpents. De plus, la Remise sera un éco-quartier boisé.

## 5) TOUR DE TABLE

Accès PMR à l'église de Voisins (Mme DE SOUZA) : Il est confirmé que les travaux de rénovation réalisés comprenaient entre autres un accès PMR.

Jeux parc Eugène Fleuré : Mme SAINT-RAIMOND) : avec la suppression d'une balançoire, il ne reste que des jeux pour les enfants en bas âge !.

Le Président du CQCV, M ROMEO a clos la séance.

**PROCHAINE REUNION PLENIERE DU CQ CV :**

**Date à préciser après les élections municipales**

*……..fait le 28 septembre 2019*